

Dossier

INFORMATIONS ET CONSCIENCES ENVIRONNEMENTALES

2^e partie

Dans cette deuxième partie, nous posons la question de la prise de conscience individuelle et citoyenne, quant à l'impact environnemental des comportements individuels de consommation, et de la manière dont les TIC peuvent contribuer à cette prise de conscience, fondement de toute responsabilisation. Les comportements ne sont pas téléguidables en fonction d'objectifs décidés de manière centralisée. Même s'il est possible d'agir de manière autoritaire, par exemple en décidant l'interdiction de la vente d'ampoules à incandescence, la marge de consommation énergétique des ménages est telle que sa réduction doit faire l'objet d'un apprentissage et d'une prise de conscience par l'individu ou la cellule familiale de leur capacité à maîtriser leur consommation.

Ceci peut passer par des outils relativement sophistiqués comme les compteurs intelligents et autres 'écobox', dont l'usage est abordé dans les deux articles d'Emmanuel Kessous et de Frédéric Klopfert et Grégoire Wallenborn. Comme le montrent ces articles, de tels objets ont essentiellement pour vertu de mobiliser des incitations individuelles reposant sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et la réduction des coûts et débouchant sur des économies d'énergie.

Mais le succès à moyenne et longue échéance de tels dispositifs en termes de développement durable nécessite de dépasser la seule dimension technique de l'objet, laquelle ne met pas à l'abri de possibles effets rebonds, pour englober sa dimension humaine et sociale et passer de la maîtrise individuelle à la maîtrise collective de l'énergie. Ici les mécanismes de marché s'avèrent insuffisants, et l'éducation a sans aucun doute un rôle crucial à jouer.

Cette éducation doit passer bien évidemment par l'enseignement général, primaire et secondaire. Elle doit aussi s'inscrire dans le cursus des universités et des grandes écoles, comme Gilles Berhaut et André Chomette l'évoquent dans les entretiens qu'ils nous ont accordés. ■